



Bulletin de préconisation n°19 du 09/09/21

Réalisé par le : **CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier**

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11, 26), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, C. Graudraud, A. Siciliano

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2021>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE , rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/lettres-dinformatons>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche de l'olive

Augmentation des captures et des dégâts. Risque **fort** à **très fort**.



Dalmaticose

Augmentation des dégâts observés. Le risque est corrélé avec le risque mouche de l'olive. Vos olives doivent être protégées.



Les maladies du feuillage (Oeil de paon et cercosporiose)

Le risque est **faible** à **très fort** selon les secteurs. Les conditions climatiques des jours à venir sont favorables au développement des conidies. Des lessivages sont à prévoir selon les pluies. Un renouvellement de vos couvertures est à envisager.



MOUCHE

👉 Observations

D'après le BSV n°15 du 9 septembre 2021, les captures sont en augmentation dans la majorité des secteurs et en forte augmentation dans les Pyrénées Orientales, les Alpes Maritimes, le Vaucluse, la vallée des Baux de Provence et la Drôme. Une augmentation d'olives piquées se traduira par une augmentation d'olives trouées et donc une perte de récolte et une baisse de qualité des huiles.



Attention : Les conditions climatiques actuelles et des jours à venir sont très favorables à l'activité de la mouche de l'olive.

👉 Évaluation du risque

D'après le BSV n°15 du 9 septembre 2021, les niveaux de risque augmentent sur l'ensemble des secteurs et sont de **fort** à **très fort** sur la majorité des secteurs.

👉 Préconisation

Si vous suivez une stratégie de protection à base de barrière minérale, il peut être nécessaire de renouveler votre traitement si :

- Votre traitement date de plus de 3 semaines
- Érosion par le vent
- Lessivage en cas de pluies > 20mm

Stratégie barrière minérale					
Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre appli/an	DAR	Utilisable en AB
Agri jardin, Fructifia	Kaolin 99 %	30 kg/ha pour renouvellement	6	28 jours	Oui

Pour rappel :

La qualité de votre pulvérisation garantira la qualité de votre traitement :

- Application sur feuillage sec et sans vent, mouillage suffisant mais avant la limite de ruissellement



Bonne application



Mauvaise application





DALMATICOSE

👉 Observation

Les dégâts de dalmaticose sont directement corrélés avec les piqûres de mouche de l'olive. Les dégâts sont en augmentation.

👉 Évaluation du risque

Le risque est corrélé à celui de la mouche de l'olive. D'après le BSV n°15 du 9 septembre 2021, les niveaux de risque restent **forts** sur les vergers avec des dégâts de mouche importants.

👉 Préconisation

Une protection à jour contre la mouche de l'olive reste la meilleure stratégie pour limiter les dégâts de dalmaticose sur fruits.



MALADIES DU FEUILLAGE (œil de paon et cercosporiose)

👉 Observation

D'après le BSV n°15 du 9 septembre 2021, peu de symptômes visibles d'œil de paon ou de cercosporiose ont été récemment observés. Cependant, une pousse peut être contaminée sans qu'il y ait de symptômes visibles. Les symptômes ne seront visibles qu'après un certain temps d'incubation lorsque les conditions climatiques (température, humidité, pluie) seront favorables.

Un test soude permet de mettre en évidence les contaminations d'œil de paon avant la sortie des symptômes. Le protocole de ce test est disponible sur le site de [France Olive](#) ou bien sur le [BSV N13](#).

👉 Évaluation du risque

Les conditions climatiques (événements humides ou pluvieux et températures douces) de ces prochains jours peuvent être favorables au développement des conidies. Le risque est **faible à fort** pour l'œil de paon et **faible à fort** pour la cercosporiose sur la majorité des secteurs.

👉 Préconisation

Il est important de prévoir ou de renouveler (si lessivage) les couvertures afin de limiter des éventuelles germinations des spores, dispersions des conidies et contaminations. Les applications de cuivre peuvent être combinées à un renouvellement d'argile.

Les différents produits utilisables, les doses autorisées ainsi que les DAR sont disponibles sur le [cahier de l'oléiculteur 2021](#) (édition sans certiphyto).

Pour rappel : La protection à base de cuivre est une protection préventive. Elle doit être appliquée avant l'apparition d'évènement contaminant (pluie, épisode humide, etc).



Attention : Selon la destination de vos olives, il est impératif de **vérifier les délais avant récolte** des matières actives utilisées.

ATTENTION : Le renouvellement de l'approbation européenne de la substance active « composés de cuivre » a introduit depuis le 1^{er} janvier 2019, une **limitation de la quantité totale de cuivre métal appliquée par hectare**. Cette quantité ne doit pas dépasser la dose de **28kg de cuivre métal par hectare lissé sur 7 ans pour les AMM** (Autorisation de Mise sur le Marché) **les plus anciennes** ou bien de **4kg de cuivre métal par hectare et par an pour les AMM plus récentes**.



Afin de respecter la réglementation, et de se protéger sur l'ensemble des périodes à risque, **le traitement doit se faire sur une base d'1kg du cuivre métal par hectare et par traitement** (cf. cahier de l'oléiculteur page 11 pour le calcul de la dose).